



Réunion du Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée du Ciron le 30 Avril 2025

Personnes présentes :

- *Collège des collectivités territoriales et leurs groupements :*

- Jérôme GUILLEM, Elu référent Natura 2000 à la Région Nouvelle-Aquitaine
- Olivier DOUENCE, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron (SMABVC), et Maire de Pompéjac,
- Laurent MERCIER, Elu de Saint-Michel-de-Castelnau,
- Bernard DAUDET, Élu à la commune d'Escaudes,
- Michel MORTAGNE, Maire de la commune de Préchac,
- Bernard DESCAZEUX, Élu à la commune de Préchac,
- Jean-Luc LANNELUC, Élu à la commune de Lucmau,
- Christophe MENANT, Élu à la commune de Sauméjan,
- Isabelle POMMERAIS, Élu à la commune de Giscos,
- Bernard DANÉY, Élu à la commune de Preignac,
- Eric DOUENCE, Maire d'Uzeste,
- Philippe MONNIER, Maire d'Escaudes,
- Nathalie DULUC, Maire de Balizac,
- Vincent SPAGNOLINI, Élu à la commune d'Allons,
- Stéphane ESPUNY, Élu à la commune de Lerm-et-Musset,
- Michel AIME, vice-Président Chargé de l'environnement des milieux naturels et l'agriculture à la Communauté de Communes du Bazadais et Maire de Sauviac,
- Sylvain BROGNIEZ, Chargé d'Animation Territoriale Milieux Aquatiques, Espaces Naturels et Biodiversité, Département de Gironde,
- Delphine CASTADERE, Service environnement- Département du Lot-et-Garonne,
- Célia GASPERINI, Chargée de mission Natura 2000 à la Région Nouvelle-Aquitaine

- *Collège des administrations et des Établissements Publics de l'État :*

- Sophie EYHERABIDE, Chargé de mission eau, nature et territoires, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Gironde,
- Antoine COSSAIS, Adjoint à la cheffe d'unité SEN/Nature, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Gironde,
- Christelle BARBEAU, Chargée de la prévention de l'environnement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes,
- Sabrina RIELLO, Chargée de mission biodiversité, Direction Départementale des Territoires (DDT) du Lot-et-Garonne,

- *Collège des organisations socio-professionnelles :*

- Luc-Olivier DELEBECQUE, CNPF Nouvelle-Aquitaine,

- *Collège des associations et des usagers :*

- Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde,
- Thierry BEREZYIAT, Fédération Départementale des Chasseurs des Landes et Fédération départementale des pêcheurs des Landes,
- Jean-François COURREGES, Fédération Départementale des Chasseurs du Lot-et-Garonne
- Patrice DECELLE, Fédération Française de Randonnée
- Alban MAUCOUVERT, Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde,

- *Personnalités qualifiées :*

- Isabelle SERRA, Animatrice SAGE, SMABVC,
- Rose DELACROIX, Chargée de mission Espace Naturel Sensible (ENS), SMABVC,
- Jean Pierre CHUSSEAU, habitant de Préchac et membre de l'ACCA de Préchac,

Personnes excusées :

- *Collège des collectivités territoriales et leurs groupements :*

- Pascal BERNARD, Élu à la commune de Bernos-Beaulac,
- Bernard LAURANS, Maire de la commune de Bommès,
- Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL, Maire de la commune de Bernos-Beaulac,
- Lucie MARIE, Elue à la commune de Goulade,
- Le représentant de la commune de Cudos
- Michel DARROUMAN, Maire de Pindères,
- Bernadette NOEL, Maire de la commune de Noaillan,
- Françoise RIVETTA-BOURRAS, Maire de la commune de Sauméjan,
- Valérie GUEGUEN, Chargée de Projet Lagunes, Service Patrimoine Naturel du Département des Landes,
- Valérie MENERET, Vice-présidente en charge de la GEMAPI à la Communauté de Communes de Convergence Garonne,

- *Collège des administrations et des Établissements Publics de l'État :*

- Clément BERNARD, Chargé d'interventions, Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- Luc ALBERT, DREAL Nouvelle-Aquitaine,
- Le Représentant de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

- *Collège des organisations socio-professionnelles :*

- Anaïs TISSOT, Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO),
- Claudine CAMEDESCASSE, Directrice Gironde tourisme,

- *Collège des associations et des usagers :*

- Représentant du Comité Départemental de la Randonnée pédestre des Landes,
- Fabrice PRADALIER, Responsable du Club de Canoë Kayak de Bommès

- *Personne qualifiée :*

- Carole DECKER, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine,
- Lola DESCHAMPS, Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine,
- Estelle ISERE-LAOUE, Chargée d'Étude Faune, Groupe de Recherches et d'Étude pour la Gestion de l'Environnement (GREGE),

C'est à Bernos-Beaulac, en Gironde, qu'a eu lieu, le 30 avril 2025, la réunion annuelle du Comité de pilotage du site Natura 2000 de la « Vallée du Ciron ».

Rappel de l'ordre du jour

- Bilan de l'année d'animation 2024 et perspectives 2025,
- Rappel des perspectives triennales (2024-2026),
- Questions diverses

Introduction

Monsieur Olivier DOUENCE, Président du SMABVC, ouvre la réunion à 10h05. Il remercie les membres présents et excuse les absents.

Monsieur Jérôme GUILLEM, conseiller régional Nouvelle-Aquitaine référent sur le site Natura 2000 de la Vallée du Ciron, a par la suite pris la parole afin de se présenter.

I/ Bilan de l'année d'animation 2024 et perspectives 2025

1/ Inventaire et cartographie des Habitats

En 2024, les inventaires et la cartographie des habitats Natura 2000 ont été poursuivis à l'aide d'un stagiaire de dernière année d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers, présent durant 6 mois (Mars-Août) dans la structure. Il a effectué les inventaires et la cartographie des habitats forestiers sur deux secteurs : le Thus, un affluent du Ciron et au sein de la Hêtraie du Ciron.

Au total, plus de 350 ha d'habitat ont été inventoriés et cartographiés lors du stage en une quarantaine de jours. 149 boisements d'intérêt communautaire sont présents dans la hêtraie et 71 au niveau du Thus. Au total, huit HIC forestiers ont été recensés, dont cinq présents dans le DOCOB et trois connus mais non inscrits dans le DOCOB à ce jour qui seront intégrés dans la prochaine mise à jour du FSD et du DOCOB. De plus, un premier travail a été effectué sur l'état de conservation des HIC forestiers, avec l'élaboration d'une grille par HIC.

Perspectives 2025

Pour 2025, deux nouveaux secteurs ont été ciblés et seront réalisés par un nouveau stagiaire de master présent pendant 6 mois au Syndicat. Ces deux nouvelles zones sont deux affluents du Ciron : la Gouaneyre (rive gauche du Ciron) et le Fond de la Lève (rive droite du Ciron). Ces deux secteurs ont été sélectionnés car ils pourraient potentiellement être favorables à la présence de deux HIC (9130 et 9180).

Le second objectif du stage est d'évaluer l'état de conservation des HIC 9130 et 9180 qui auront été intégralement inventoriés à l'échelle du site. Ceci en comparant deux méthodes, la méthode du MNHN et la grille élaborée par le précédent stagiaire.

2/ Suivi d'espèces

De nombreuses espèces ont été suivies sur le Ciron en 2024. C'est notamment le cas de la faune piscicole, des chiroptères et de certaines espèces végétales comme la Linaire effilée et l'Anémone rouge. Un focus a été fait lors de cette réunion sur l'inventaire des chiroptères.

Une étude a été lancée en 2024, dans le Sud Gironde, pour trois ans afin d'améliorer les connaissances sur les chiroptères en sites Natura 2000, financée par la région Nouvelle-Aquitaine. Cette étude est portée par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le Syndicat du Ciron fait partie des partenaires avec notamment deux autres syndicats : le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) et le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique des bassins versants du Beuve et de la Bassanne (SMAHBB). Les objectifs de cette étude sont d'une part de rechercher de nouveaux gîtes à chiroptères (reproduction, hibernation, mise bas) et également de poursuivre la compréhension de la complémentarité écologique et de la connectivité entre les sites d'intérêt communautaire.

Dans le cadre de cette étude, l'animatrice a participé à l'élaboration d'un flyer de communication qui est voué à être distribué et communiqué auprès du plus grand nombre d'habitant du territoire. A la date du présent Copil, l'animatrice a réceptionné 60 retours au questionnaire pour de nouveaux gîtes à prospecter.

De plus, la prospection des gîtes estivaux a pu débuter dès cette année avec 8 gîtes et 8 ponts visités. En complément, un enregistreur passif a également été posé en fin d'été au sein de la hêtraie permettant d'identifier le passage de plus d'une dizaine d'espèces dont quatre espèces d'intérêt communautaire.

Enfin lors de l'hiver 2024-2025, des prospections de gîtes hivernaux ont été effectuées avec plus de 40 sites visités et 14 espèces recensées dont le Petit Rhinolophe, le Murin de Natterer et le Murin de Bechstein qui sont les espèces les plus fréquentes. Un des gîtes a retenu notre attention, c'est une carrière souterraine, où plus de 150 Grand Rhinolophe (EIC) ont été recensés. Ce site a été identifié comme site à enjeux pour

l'hibernation de cette espèce. De plus, un individu de Grand Rhinolophe a été détecté comme pucé à l'aide d'un appareil permettant de lire les transpondeurs. Cet individu est un mâle qui a été transpondé dans les carrières d'Omet (15km environ). Cette donnée est très intéressante, non pas pour la distance mais pour la preuve d'une traversée de la Garonne, qui est considérée comme un obstacle au déplacement de certaines espèces, mais apparemment pas du Grand Rhinolophe.

Perspectives 2025

Pour 2025, en supplément des suivis effectués chaque année (les stations de linaire effilée et de l'anémone rouge, la reproduction des lamproies marines...) et des prospections de gîtes à chiroptères, un nouvel AAP Connaissance va débiter afin d'améliorer les connaissances sur la Cistude d'Europe. Cette étude sera portée par l'association Cistude Nature, financée par la région Nouvelle-Aquitaine, et ciblera 6 sites N2000 dont le Ciron (en intégralité), le Beuve, la Bassanne, la Leyre, l'Engranne et le Gestas. Si toutefois les membres du Copil ont connaissance de la présence de Cistude d'Europe sur le site Natura 2000 de la Vallée du Ciron, ils sont invités à faire remonter l'information auprès de l'animatrice.

Questions : M. Vincent SPAGNOLINI souhaite savoir s'il est possible de récupérer la carte de prélocalisation des sites à Cistude ?

L'animatrice peut en effet envoyer cette couche SIG aux membres désireux de l'avoir.

3/ Contractualisation

En 2024, trois contrats Natura 2000 ni agricole ni forestier et un contrat forestier sont en cours :

Type de contrat	Intitulé	Type d'action	Période	Propriétaire
Contrats ni-ni	Restauration de la mégaphorbiaie au niveau de la zone humide de Carroy	N11R et N26Pi	2021-2024	Commune de Bernos-Beaulac
	Valorisation écologique et paysagère de la zone de Caussarieu	N03Pi, N03Ri, N11Pi et N26Pi	2021-2024	Commune de Léogeats
	Entretien de la mégaphorbiaie au niveau de l'aire de Sanches	N11R, N20P – R et N26Pi	2021-2024	Commune de Preignac
Contrat forestier	Conservation des arbres sénescents	F12i et F14i	2022-2052	Propriétaire privé

Concernant la zone de Caussarieu, en septembre 2024, le débroussaillage des ronciers a été mis en œuvre par l'association Adichats.

Concernant la zone de Sanches, en septembre 2024, un second passage afin de lutter contre les Erables negundos (second cerclage, arrachage des jeunes) a été réalisé par l'association Adichats. Puis en octobre, la fauche de la mégaphorbiaie a été effectuée par l'entreprise Lucane.

Pour les quatre contrats du tableau ci-dessus, les demandes de paiement et leurs envois au service instructeur ont été réalisés en fin d'année 2024.

Perspectives 2025

Afin de faire suite aux trois contrats ni agricole ni forestier, l'animatrice va accompagner ces communes à la réalisation de dossier afin de continuer la gestion mise en place avec les contrats Natura 2000.

En 2025, l'animatrice va accompagner le Département 47 dans la mise en œuvre de leur contrat ni agricole ni forestier sur le Ciron. L'objectif de ce contrat est d'aménager un pont sur la commune de Houeillès pour le passage de la petite faune.

L'animatrice va également réfléchir à de futurs contrats et charte sur son territoire.

M. DOUENCE a rappelé la politique d'intervention du Syndicat en matière d'ENS locaux.

4/ Appui technique

Le syndicat est régulièrement sollicité pour apporter un appui technique à certains projets ou actions sur le site Natura 2000. En 2024, l'animatrice a répondu à diverses sollicitations :

- Participations aux premières réunions d'information sur le projet de ligne Très Haute Tension (THT) Allons-Argelouse ;
- Partage d'information auprès d'un cabinet pour la révision du PLUI de Convergence Garonne ;
- Réponse à un questionnaire sur la prise en compte de la Loutre d'Europe en site Natura 2000.

Perspectives 2025

Il est nécessaire de continuer à répondre aux sollicitations et pour 2025, un accompagnement technique sera réalisé auprès de SNCF Réseaux dans le cadre de GPSO en amont de l'évaluation d'incidence du Dossier d'Autorisation Environnementale 1.

Questions : M. Philippe BARBEDIENNE a indiqué que le Préfet avait assuré qu'aucun mal ne serait fait au Ciron (cf. article du Sud-Ouest : LGV Bordeaux-Toulouse : le préfet de Gironde annonce un comité de suivi du Ciron) et suggère que la LGV ne se fasse pas.

5/ Animations grand public

En 2024, cinq animations ont été réalisées auprès de publics variés. La première s'est déroulée en mars lors d'un évènement de la Fédération Française de Randonnée où l'animatrice a tenu un stand de découverte de la Vallée du Ciron et de l'outil Natura 2000 et sensibilisation du grand public. Deux interventions ont également été effectuées auprès d'étudiants de BTS Gestion forestière de Bazas au sein de la hêtraie. Le Syndicat a également été sollicité par Alliance Forêt Bois pour intervenir au sujet de la hêtraie lors de leur Assemblée de section, regroupant plus de 150 propriétaires forestiers. Enfin, en juin, l'Animatrice Natura 2000 accompagnée de l'Animateur SAGE est intervenue lors d'une randonnée pédestre découverte du Ciron, organisée par le club de randonnée Caminots d'aqui.

Perspectives 2025

Pour 2025, il est prévu de continuer à organiser des animations sur le territoire. Les journées avec les BTS Gestion forestières vont sûrement être renouvelées.

6/ Communications- Perspectives 2025

Pour 2025, il est prévu d'un point de vue communication de mettre à jour le site internet concernant la partie Natura 2000 afin notamment de rajouter l'enquête chauves-souris et de communiquer sur l'étude de la Cistude d'Europe. Mais également de communiquer sur le livret d'information sur lequel notre service civique est en train de travailler présentant les différents sentiers pédagogiques aménagés entre autres par les communes dans le cadre de contrat Natura 2000.

7/ Surveillance du site

Pour rappel : en 2022, les élus du Syndicat ont souhaité qu'un travail soit lancé autour de cette problématique de coupe rase en bordure de cours d'eau. Avec notamment, la réalisation d'une fiche permettant de recenser les coupes de feuillus sur le territoire du Syndicat du Ciron.

Depuis l'année dernière, l'animatrice Natura 2000 est de plus en plus sollicitée en amont des coupes par les entreprises de travaux forestiers (ETF).

Néanmoins, une coupe a quand même fait l'objet de la rédaction d'une fiche et d'une rencontre avec le propriétaire, le gestionnaire et le Président du Syndicat.

Perspectives 2025

Les perspectives pour l'année 2025 sont, de continuer le recensement des coupes rases de feuillus en lit majeur, la rédaction et la diffusion des fiches, mais également, de continuer à accompagner les entreprises forestières, les gestionnaires et les propriétaires sur le terrain pour leur apporter un appui technique. Enfin il est aussi prévu de communiquer sur cette démarche dans les prochaines années, en envoyant des courriers aux entreprises de travaux forestiers et en organisant des journées de formation aux entreprises forestières.

M. Jérôme GUILLEM propose de faire une carte qui met en avant la plus-value des actions de communications du Syndicat auprès des ETF.

M. Philippe BARBEDIENNE évoque une nouvelle coupe rase en lit majeur du Ciron sur la commune d'Escaudes. L'animatrice ira faire une visite de la coupe prochainement afin de donner son point de vue.

M. Olivier DOUENCE évoque et valorise le travail réalisé par la FIBOIS et la SEPANSO autour de la création de fiche à destination du monde de la forêt, notamment sur les ripisylves.

III/ Rappel des perspectives triennales (2024-2026)

Les perspectives pour la période triennale de 2024 à 2026 ont été rappelées aux membres du COPIL.

Mission	Projet	Perspectives
Inventaire Habitat	Continuer les inventaires	2024-2025-2026
	Fin des inventaires et de cartographie	2026 ou +
Suivis de multiples espèces	Lamproies marines	2024-2025-2026
	Inventaires Chiroptères Gironde	AAP 2024-2025-2026
	Inventaires Cistude d'Europe	AAP 2025-2026
	Inventaires exuvies Odonates	2025 ou 2026
	Linaire effilée, Anémone rouge	2024-2025-2026
	Suivi de la survie des plantations de hêtres	2025 ou 2026
	Actualisation du Formulaire Standard de Données (FSD)	2026 ou +
Surveillance du site	Continuer le recensement des coupes rases	2024-2025-2026
	Continuer d'accompagner les propriétaires, gestionnaires et entreprises forestières	2024-2025-2026
	Communiquer sur la démarche	2024-2025-2026
Contractualisation	Mise en œuvre des contrats et dépôt des demandes de soldes pour les contrats de Bernos-Beaulac, Léogeats et Preignac	2024
	Réflexion sur d'autres contrats forestiers ou ni-ni	2025
	Réflexion sur la mise en place de MAEC	2026 ou +
	Réflexion sur des futures Chartes Natura 2000	2024
Appui technique	Continuer de donner un appui technique	2024-2025-2026
Animation	Continuer de réaliser des animations	2024-2025-2026
Communication	Lettre d'information, Page Facebook, Site internet	2024-2025-2026

IV/ Questions et remarques diverses

M. Vincent SPAGNOLINI et Philippe BARBEDIENNE s'interrogent sur la possibilité d'étendre le site Natura 2000 sur le Barthos et l'amont du Ciron.

Mme Célia GASPERINI fait part du positionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine à ce sujet : bien qu'une fiche action à ce sujet ait été votée l'année dernière par le COPIL, les démarches d'extensions de périmètre sont à ce jour stoppées par la Région. En effet, les moyens financiers alloués par l'Etat lors du transfert de gestion de Natura 2000 en 2023 ne permettent déjà pas de répondre aux besoins dans la configuration actuelle des sites Natura 2000 à périmètres constants des sites et des missions. Il n'est donc actuellement pas envisageable d'augmenter les périmètres des sites, ce qui engendrerait des besoins financiers supplémentaires.

M. Philippe BARBEDIENNE rajoute que si la Région cherche des sous, une somme importante pourrait être économisée par la Région si le projet de LGV est abandonné.

M. Jérôme GUILLEM confirme que l'Etat a délégué aux Régions la compétence Natura 2000 mais n'a pas alloué les moyens financiers nécessaires. En ce qui concerne le projet LGV, il s'engage à faire remonter au Président de Région les inquiétudes exprimées lors de ce COPIL.

M. Jean-Luc LANNELUC sollicite également une rencontre élus / préfet / Président de Région pour évoquer le sujet de la LGV

Toutes les questions ayant été posées et l'ensemble des sujets ayant été abordés, la séance est levée à 12h.